



Proche de mon médecin et de ma pharmacie

Le modèle PharMed

Assurance obligatoire des soins

Choisissez le médecin qui assurera votre suivi de manière privilégiée et achetez vos médicaments dans l'une des pharmacies partenaires d'Assura. Vous bénéficiez ainsi d'un accompagnement personnalisé et de primes avantageuses.



Votre médecin, votre repère

Le contact personnel avec un médecin de confiance vous tient à cœur?

Alors, **le modèle PharMed est fait pour vous.**



Une efficacité renforcée

Grâce à une relation privilégiée, **votre médecin de famille connaît votre situation sociale et familiale, ainsi que votre dossier médical.**

Quand il le juge nécessaire, il vous adresse à un spécialiste ou à un hôpital et vous recommande un professionnel de confiance.

Il peut ainsi optimiser votre prise en charge.



Le juste prix

En vous référant toujours en premier lieu à votre médecin de famille, vous évitez des consultations inutiles. Trouvez le répertoire des médecins autorisés à pratiquer sur notre site web: assura.ch/medecins-agrees.

De même qu'en achetant des médicaments dans l'une de nos pharmacies partenaires, vous évitez les taxes et les forfaits sur vos ordonnances et profitez de rabais. **Trouvez la liste des pharmacies agréées sur notre site web: assura.ch/pharmacie**

Vos avantages

• Rapport qualité-prix

Si le catalogue de prestations est identique à celui du modèle Basis d'Assura, les primes, elles, sont réduites.

• Réduction de prime

En fonction de votre canton et de votre franchise, vous bénéficiez de rabais pouvant aller jusqu'à 18% par rapport aux primes du modèle d'assurance de base Basis.

• Liberté de choix

Vous pouvez sélectionner votre médecin de famille parmi tous les médecins autorisés à pratiquer en Suisse.

• Pharmacies partenaires

Vous évitez les taxes et forfaits sur vos ordonnances et profitez de rabais.

Besoin de conseils?

Contactez-nous au

0842 277 872

assura.ch/conseiller



assura

L'assureur responsable pour des assurés responsables



Le modèle PharMed en un coup d'œil

Mode d'emploi

1

Commencez toujours par consulter votre médecin de famille pour toute question de santé.

2

Le médecin de famille évalue s'il peut s'occuper de votre traitement ou s'il est nécessaire de vous orienter vers un spécialiste.

3

Pour acheter vos médicaments, vous devez vous rendre dans une de nos pharmacies partenaires.

Les prestations

Médecin de famille

Selectionnez vous-même votre médecin de famille parmi les professionnels autorisés à pratiquer. Il devra être votre premier interlocuteur lors de toutes vos démarches médicales.

Pour vos enfants

Vous avez la possibilité de choisir un pédiatre comme médecin de famille.

Spécialiste

Votre médecin de famille vous oriente vers un spécialiste en cas de besoin. Vous devez alors lui demander un bon de délégation vous permettant de poursuivre votre traitement.

3 situations dans lesquelles le médecin de famille n'est pas requis:

- en cas d'urgence;
- lors de consultations chez un gynécologue ou un ophtalmologue.

- durant vos déplacements ou séjours à l'étranger.

Pharmacies partenaires

Notre liste compte environ 100 pharmacies réparties sur toute la Suisse. Pour acheter vos médicaments vous devez vous rendre dans l'une des pharmacies partenaires. Vous évitez ainsi les taxes et les forfaits sur vos ordonnances et profitez de rabais.

Médicaments génériques

En tant qu'assuré responsable, vous pouvez préciser à votre médecin que vous souhaitez recevoir des médicaments génériques. Tout aussi efficaces que les produits originaux, ceux-ci permettent de réduire le coût de vos traitements.

Le tiers garant, comment ça marche?

Vous payez vous-même vos consultations médicales

ou vos médicaments. Vous vérifiez et conservez l'ensemble des factures et des ordonnances afin de les transmettre conjointement à Assura, une fois votre franchise atteinte. Ce faisant, vous générerez des économies qui se répercutent avantageusement sur vos primes.

Des compléments à la carte

L'assurance de base ne couvrant qu'une partie des besoins, Assura propose une large gamme d'assurances complémentaires. Composez une solution d'assurance sur mesure, en fonction de vos besoins et de votre budget. N'hésitez pas à faire appel à l'un de nos conseillers pour améliorer votre couverture.

S'assurer «responsable»

Grâce au modèle PharMed, vous contribuez à la réduction des coûts de la santé et faites ainsi preuve de responsabilité: en consultant en premier lieu votre médecin de référence. Mais aussi:

- en adhérant au système du tiers garant vous participez à la maîtrise des coûts de la santé;
- en privilégiant une franchise élevée;
- en vous inscrivant à notre Espace Client et en gérant ainsi toutes vos opérations en ligne.

Cette fiche est établie à titre purement indicatif afin de vous donner un aperçu du produit. Seules les conditions générales et spéciales d'assurance déterminent le droit aux prestations.

assura

L'assureur responsable pour des assurés responsables